



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/52/251/Add.4  
2 juin 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

ORDRE DU JOUR DE LA CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Additif

À sa 86e séance plénière, le 2 juin 1998, l'Assemblée générale a décidé, sur la proposition du Secrétaire général (A/52/236 et A/52/237), d'inscrire les questions suivantes à l'ordre du jour de sa cinquante-deuxième session :

162. Élection de juges du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.
163. Élection de juges du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.

-----